

MODELE D'OFFRE ET INSTRUCTIONS POUR L'AVIS DE MARCHE

Instructions à l'attention du pouvoir adjudicateur pour compléter correctement l'avis de marché

- La circulaire du 10 mai 2007 relative à la simplification et à la transparence des marchés publics (MB du 28 novembre 2007) est d'application. L'attention du pouvoir adjudicateur est notamment attirée sur les points suivants:

les critères d'exclusion doivent figurer au point III.2.1 et peuvent se résumer à la mention suivante:

« Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 17 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. Conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la Sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisation O.N.S.S. pour le présent marché. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale. ».

Conformément à l'avis de la Commission des Marchés publics, publié au M.B. du 1^{er} août 2008 et suite à l'entrée en vigueur le 18 août 2008 de l'article 11 de l'arrêté royal du 31 juillet 2008 (M.B. du 18 août 2008), il n'y a plus lieu d'exiger l'enregistrement des entrepreneurs ni comme critère de sélection qualitative, ni comme condition de régularité de l'offre.

- A noter que les critères de sélection (financiers, économiques et techniques) peuvent se résumer à l'agrément. Ce critère sera libellé comme suit: « satisfaire aux exigences de l'agrément en catégorie ..., classe ... » et indiqué aux points III.2.2 et III.2.3.
-

Modèle de formulaire d'offre

applicable aux travaux régis par le CCT

QUALIROUTES

OFFRE

Pouvoir adjudicateur:

CAHIER SPECIAL DES CHARGES N°

N° DOSSIER

relatif à l'entreprise de travaux indiquer l'objet des travaux

Le soussigné:
(Nom, prénoms et qualité)

Nationalité:

Domicilié à:
(Pays, localité, rue, n°)

ou bien ⁽¹⁾

La Société:
(Raison sociale ou dénomination, forme, nationalité, siège)

représentée par le(s) soussigné(s):
(nom(s), prénoms et qualité(s))

ou bien ⁽¹⁾

Les soussignés:
(pour chacun, mêmes indications que ci-dessus)

en société momentanée pour la présente entreprise,

¹ Biffer la mention inutile.

s'engage (ou s'engagent) sur ses (ou sur leurs) biens meubles et immeubles, à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges précité, le marché faisant l'objet de ce cahier spécial des charges, relatif à l'entreprise de travaux

.....
.....

moyennant la somme de

(en chiffres: T.V.A. comprise):

(en lettres: T.V.A. comprise):

- rabais consenti sur l'ensemble de mes prix unitaires et forfaitaires (à l'exclusion des sommes réservées): % ⁽¹⁾

- majoration appliquée sur l'ensemble de mes prix unitaires et forfaitaires (à l'exclusion des sommes réservées): % ⁽¹⁾

¹ A compléter le cas échéant

A. Renseignements généraux

- Immatriculation(s) O.N.S.S.: n°(s)
- Numéro d'entreprise: n°(s)
- Inscription sur la liste des entrepreneurs agréés: n°(s)
- Catégorie(s), sous-catégorie(s) et classe(s) d'agrément:
- Numéro de téléphone:
- Numéro de fax:
- Courriel:

B. Documents à fournir par le soumissionnaire ne possédant pas l'agrément requis

Sont joints à la présente offre les documents qui sont exigés en vertu de l'article 1 de l'Arrêté ministériel du 27 septembre 1991 et qui démontrent qu'il est satisfait aux conditions fixées pour obtenir l'agrément requis pour l'attribution du présent marché ⁽¹⁾.

Est jointe à la présente offre une copie de l'attestation constatant l'introduction d'un dossier complet, conformément à l'article 6 de l'Arrêté royal du 26 septembre 1991 ⁽¹⁾.

C. Identification des sous-traitants (nom, adresse, nationalité et classe(s) d'agrément ⁽¹⁾)

.....
.....

D. Personnel

Les membres du personnel de l'entreprise sont de nationalité(s):

E. Matériaux et produits

Conformément à l'article 90 § 1,4° de l'arrêté royal du 08 janvier 1996: "l'offre indique l'origine des produits à fournir et des matériaux à utiliser non originaires des Etats, membres de la Communauté européenne, avec indication par pays d'origine de la valeur, droits de douane non compris, pour laquelle ces produits et matériaux interviennent dans l'offre; s'il s'agit de produits ou de matériaux à parachever ou à mettre en oeuvre sur le territoire des Etats, membres de la Communauté européenne, seule la valeur des matières doit être indiquée".

¹ Biffer la mention qui n'est pas d'application.

F. Paiements

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n°
de l'établissement financier suivant ⁽²⁾
ouvert au compte de ⁽³⁾

G. Annexes

Sont annexés à la présente offre:

- le métré récapitulatif
- les documents datés et signés ainsi que les modèles et échantillons exigés par le cahier spécial des charges ⁽⁴⁾, à savoir:

Indiquer explicitement la liste des documents, modèles ou échantillons exigés (notamment, la liste des documents nécessaires à la sélection qualitative, le cas échéant).

Il y a lieu de veiller à une parfaite correspondance entre les documents à annexer à l'offre et ceux indiqués au point 8.1 du cahier spécial des charges avec le document cité au point 8.1 du modèle de cahier spécial des charges.

Si un plan de sécurité et santé est joint au cahier spécial des charges, indiquer:
« - le formulaire (joint en annexe au plan de sécurité et santé) dûment complété. »

Je(Nous) déclare(ons) sur l'honneur ne pas figurer dans une des situations visées par les clauses d'exclusion prévue à l'article 17 (travaux) de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 en lieu et place des documents habituellement demandés et relatifs à la situation de faillite, au casier judiciaire, aux contributions directes et à la TVA et à l'ONSS.

Fait à _____, le _____ Le(s) soumissionnaire(s)

Nom(s), prénoms et qualité

Cachet de
l'entreprise

Remarque importante

Si le soumissionnaire établit son offre et le métré récapitulatif sur d'autres documents que les modèles fournis, il atteste sur chacun de ceux-ci que le document est conforme au modèle fourni dans le cahier spécial des charges (art. 89 de l'arrêté royal du 08 janvier 1996).

Seront déclarés irréguliers, les métrés qui ne contiennent pas notamment:

¹ Les classes d'agrément de l'entrepreneur et de ses sous-traitants répondent conjointement aux prescriptions du marché.

² Dénomination exacte de l'établissement financier.

³ Dénomination exacte du compte.

⁴ Biffer les mentions inutiles.

- *les numéros de postes du CPN*
- *les références aux prescriptions techniques du CCT QUALIROUTES*
- *les unités de mesure*
- *le montant total de l'offre et les prix unitaires exprimés en toutes lettres et en chiffres.*